

Programme D : ORL DPC - ACCREDITATION EN INDIVIDUEL

Le programme d'accréditation individuelle comporte 3 exigences, à réaliser annuellement.

- ⑨ La **déclaration de 2 événements indésirables associés aux soins**, ciblé ou non, en privilégiant si possible les situations à risque péri-opératoire. Bien qu'il soit vivement recommandé de débriefer en RMM ces EIAS, ils peuvent aussi être analysés individuellement entre le praticien et son expert au travers de la grille support du SIAM.
- ⑨ La **mise en œuvre de 3 recommandations** correspondant au champ d'activité du médecin : il s'agit d'appliquer dans la pratique quotidienne les recommandations choisies par l'OA (émises par des sociétés savantes, des institutions ou par le conseil scientifique de l'OA).
- ⑨ La **réalisation de 3 activités** correspondant au champ d'activité du médecin.

Les actions éligibles au programme d'accréditation individuel sont détaillées de manière non exhaustive dans le Référentiel Risque de la Spécialité. Le bilan d'équipe pourra être validé selon différentes modalités :

- en **monodisciplinaire** ;
- en **pluridisciplinaire** si des actions sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres disciplines (anesthésistes-réanimateurs...) ;
- en **pluriprofessionnel** si des actions sont réalisées de manière collective avec une ou plusieurs autres professions (IADE, IDE...).

Tableau 1 - Programme d'accréditation individuelle

Exigences annuelles	Activités	Recommandations	EIAS 2 EIAS dont 1 ciblé
Travail en équipe		Mise en œuvre SSP (Solution pour la sécurité du patient) coopération entre anesthésistes réanimateurs et chirurgiens ;	
		Protocolisation de la pratique de l'antibioprophylaxie en chirurgie (recommandation SFAR)	

		Protocolisation de la gestion des anticoagulants	
		Utilisation, adaptation, évaluation de la check-list	
		« sécurité du patient au bloc opératoire » Mise en œuvre, évaluation rétroactive	
		-SSP No Go au bloc opératoire : comment renforcer les barrières de sécurité ? Réalisation d'une check list spécifique	
	Participation à une RCP multidisciplinaire (ex : cancerologie, asthme, pathologie du sommeil)		
	Participation aux instances opérationnelles de l'établissement		
Pratiques professionnelles	Participation à une action de DPC ou formation universitaire de la spécialité	-	
	Participation à une EPP sur la gestion des risques et ou les activités chirurgicales de la spécialité ;		
	Participation active et régulière à une revue de mortalité et de morbidité.		

Sécurité du patient		<p>Défaillance de prise en charge de l'amygdalectomie ;</p> <p>Erreur d'identification du site opératoire en chirurgie ORL et CCF ;</p> <p>Défaillance et inadéquation du matériel en chirurgie ORL et cervico-faciale;</p> <p>Défaillance dans la prise en charge d'un patient en ambulatoire ;</p> <p><u>SSP Comment gérer les risques liés à l'utilisation du bistouri électrique ?</u></p> <p><u>SSP Comment sécuriser le circuit d'un prélèvement réalisé au bloc opératoire ?</u></p>
----------------------------	--	---

Santé professionnelle	du	Réalisation d'au moins 2 actions au cours des 4 ans	
		Auto-questionnaire santé du médecin (SIAM)	
		Autotest proposé par le CFAR	
		Radioprotection	
		Vaccination Consultation du médecin traitant ou du médecin du travail	
		Prise en charge d'un épuisement professionnel	
		Possibilité pour les médecins ou les équipes de présenter toute autre action	
Relation patient	avec le	Réalisation d'au moins 2 actions au cours des 4 ans	
		Utilisation des fiches d'information du Collège d'ORL et CCF	
		Patient-traceurs /PREMS / PROMS	
		Participation à un programme centré sur le patient Programmes associant des patients à l'aide à la décision	
		ETP	
		Registre de pratiques intégrant recueil données patients	
		Possibilité pour les médecins ou les équipes de présenter toute autre action	